

# L'EDITO

Béatrice Delvaux

ÉDITORIALISTE EN CHEF

## LA REUSSITE PASSE PAR LA CLARTÉ ET L'EMPATHIE

**C**ela ne fait jamais de tort de revoir une matière. » La réplique, hier matin à la radio, d'un des directeurs des hautes écoles concernées par cette seconde session à problèmes, laissait pantois. De quoi semer le doute sur le sens des réalités et du contact avec l'élève, de ceux qui sont censés « favoriser la réussite de l'étudiant », soit l'objectif général de l'école et, en particulier, de ce décret qu'on a visiblement bien du mal à interpréter. On va mettre cette sortie matinale sur le compte de la pression du moment pour des directeurs qui sont aux prises à la fois avec la gestion d'une seconde session chaotique et la préparation d'une nouvelle rentrée académique, alors que s'exerce soudain sur eux une forte pression polémique et médiatique. Mais les étudiants actuellement dans la tourmente

méritent à ce stade une forte dose d'empathie. Car ce n'est pas une nouvelle rentrée dans laquelle ils sont embourbés, mais une session d'examens qui, vu de haut, peut paraître « formative » mais qui, pour eux - et pour tout qui s'en souvient -, reste une épreuve personnelle psychique et physique. Un ou plusieurs examens (inutiles) en plus à passer, cela n'a rien d'anodin. Qui plus est

### Les étudiants dans la tourmente méritent une forte dose d'empathie

quand le fait d'approfondir ceux qu'on a réussis, met en péril le succès de ceux qu'on a ratés. Mais pourquoi donc avoir fait compliqué, alors qu'il est évident que si l'on veut « favoriser la réussite de l'étudiant », il faut surtout faire simple, clair et sans contestation possible. C'est déjà dur d'échouer en juin, s'il faut devoir, en plus, en septembre se battre sur les fronts politique, académique et médiatique ! Qu'un décret ne soit pas limpide, qu'il demande des interprétations, des clarifications, est possible. Que les écoles, qui croulent sous les obligations administra-

tives pointilleuses dans son application, ne soient pas au mieux de leur prestation, est aussi compréhensible. Ce qui ne l'est pas, en fait, c'est que la polémique explose et soit réglée alors qu'on est le nez dans l'événement, et que les étudiants concernés soient finalement en passe d'être aidés au moment où on les a déjà quasi noyés. Les propos tenus par le ministre Marcourt dans *Le Soir* ce week-end et les concertations et autres réunions organisées dans la foulée ce lundi par les écoles concernées sont salutaires, mais comment donc tout cela ne s'est-il pas produit avant juin, bien avant le vote du texte toilettant le décret ? Alors que les syndicats étudiants en particulier avaient proposé un amendement pour clarifier ce qui apparaissait déjà comme une source d'embrouilles pour l'étudiant ? Il faut saluer la pression maintenue par eux, seuls à pouvoir défendre les intérêts d'étudiants en examens qui n'ont pas le temps, ni souvent l'audace, de mettre en cause des règlements venus de et appliqués depuis un « en haut » souvent très anonyme et inégalement empathique.